Elle dénonce l’utilisation de l’écriture inclusive au collège de Breteuil (27), les profs et l’académie l’envoient promener : « Je ne supporte pas cette écriture. C’est une idéologie de quelques intellos d’extrême gauche qui n’ont rien à voir avec nous. »

07/12/2022 à 13h15



Opposée à l’écriture inclusive, une mère de famille s’offusque de son utilisation au collège Evariste

Galois de Breteuil (Eure). Pourtant, le collège respecte les directives.

(…)

En septembre dernier, **Barbara Degenaers**, maman d'un collégien de Breteuil, écrit à l'établissement **Evariste Galois de Breteuil** (Eure) pour « espérer que l'idéologie woke ne vienne pas dans le lycéen. » À cette époque, « il n'y a aucun antécédent sur le sujet », se souvient le proviseur **Christophe Dumas.**

La semaine suivante, ce dernier envoie sur **Pronote**, un logiciel de vie scolaire, un message à l'intention des parents, utilisant l'écriture inclusive. Le proviseur l'avoue sans détour : « J'utilise cette écriture dans certaines communications depuis que je suis enseignant-chercheur à Angers. Cela ne date pas d'hier. » C'était assez en tout cas pour s'attirer les foudres de Barbara, la maman d'élève, qui demande des explications.

« Je me suis un peu faite envoyer sur les roses. Mais j'estime que l'on n'a pas à nous imposer une langue inventée il y a quelques années. Ce n'est pas à eux de déposséder la langue française de son histoire », juge-t-elle par téléphone.

(…) Son sang ne fit qu'un tour début novembre, quand, à nouveau, elle lit une consigne dans le cahier de texte numérique de son enfant, où un professeur d'Anglais utilise cette écriture. Il est question par exemple de « collégien.ne.s ». « Quand on a parlé de ça en salle des profs, tout le monde était consterné », raconte le proviseur, qui voit dans cette polémique un faux sujet et une croisade contre l'Éducation Nationale.

(…)

La circulaire en question, adressée par le ministre de l’époque, interdisait effectivement son utilisation dans le cadre de l’enseignement pour « la conformité aux règles grammaticales et syntaxiques est de rigueur. » Elle ne fait en revanche pas état des courriers administratifs et autres échanges dans le cahier de texte.

actu.fr